

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 95 (1959)

**Heft:** 37

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

MONTREUX 24 OCTOBRE 1959

396  
XCV<sup>e</sup> ANNÉE — N° 37

*Dieu Humanité Patrie*

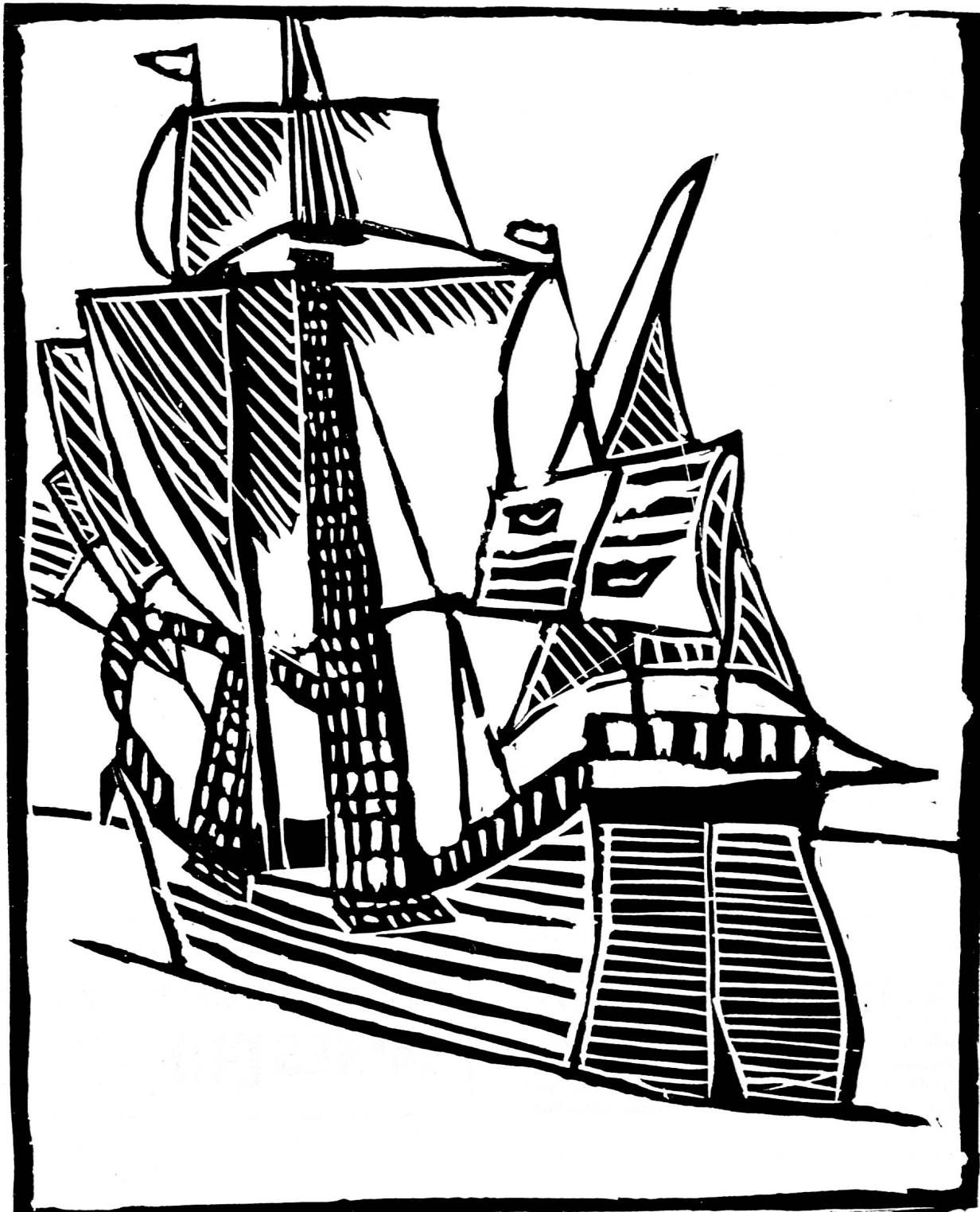
# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.  
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.. • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



### Partie corporative

#### SPR - Comité central

Le Comité central SPR a tenu séance le samedi 17 octobre à Montreux, sous la présidence d'A. Perrot.

L'ordre du jour en était particulièrement chargé ; il fut cependant abordé avec courage, parcouru sans prolixité, terminé avec bonne humeur.

Parmi les nombreux problèmes évoqués, citons celui d'une éventuelle organisation de journées pédagogiques internationales, à Crêt-Bérard.

Dans notre esprit, ces journées se seraient substituées pour une année à celles de Trogen, et, en cas de réussite, on aurait pu envisager une alternance entre Appenzell et la Suisse romande ; à l'appel d'A. Pulfer, des bonnes volontés s'étaient déjà manifestées et nous espérions que tout pourrait être prêt pour 1960. Mais, le Comité d'organisation de Trogen a décidé de maintenir ses réunions l'an prochain, en admettant de faire une plus large place aux Romands, en leur réservant, par exemple, une journée entière. Dans ces conditions, il a paru inutile au Comité central de persévérer dans l'organisation d'un congrès à Crêt-Bérard, en tout cas pour 1960.

L'avis paru dans le bulletin concernant le Centre international de l'enfance, qui demandait deux boursiers suisses pour un cours, à Paris, n'a provoqué aucune réaction ; il conviendra de reprendre au plus tôt des démarches pour découvrir deux candidats.

L'abrogation des réductions sur les tarifs de chemins de fer, accordées aux porteurs de la carte de membre de la SPR, fait l'objet d'un communiqué spécial (voir ci-dessous).

La Confédération mondiale des Organisations de la profession enseignante annonce la création d'un fonds W. Russel, destiné à récompenser, parmi les membres de la Confédération, ceux dont les efforts ont été les plus méritoires en faveur de la compréhension internationale.

Le Comité central pense déjà très sérieusement au congrès de Bienne, en 1962. Il espère réunir en février 1960 une assemblée des délégués qui doit choisir le ou les thèmes d'étude ; les sections auraient une année, c'est-à-dire jusqu'en février-mars 1961 pour présenter leurs rapports, puis le rapporteur général aurait aussi une année pour élaborer son travail et le faire imprimer ; tout serait donc prêt en mars 1962, ce qui laisserait aux futurs congressistes et... aux autres, le temps de l'examiner à fond.

\* \* \*

La deuxième partie de la séance a consisté en une prise de contact et une discussion avec M. Corbaz, directeur de l'imprimerie et MM. Wagner et Savary qui, au sein de l'imprimerie, s'occupent de l'Éducateur. Le comité s'est posé à nouveau un problème qui, depuis 95 ans que paraît notre journal, n'a pas cessé de hanter l'esprit de nos prédecesseurs : celui du développement de l'Éducateur.

On se heurte toujours, en dernière analyse, à un problème financier : comment trouver l'argent qui nous permettra de faire éclater une couverture en couleurs, de multiplier les clichés, de payer des collaborations intéressantes ?

Bien des solutions peuvent se présenter : par exemple, augmenter le nombre des abonnés à Fribourg et dans le Valais ; mais jusqu'ici, les résultats ont été plutôt modestes. Faire appel à l'enseignement secondaire ? Les difficultés ne manquent pas. Publier une fois par mois des numéros spéciaux destinés aux parents ? Mais alors, le journal perdrait son caractère

d'organe professionnel et peut-être aussi de son indépendance.

Quant à la publicité, elle semble donner actuellement tout ce qu'on peut lui demander ; elle a passé, en effet de 8500 fr. environ en 1944 à près de 20 000 fr. en 1956 ; avec le nouveau format, le revenu brut est monté en 1957 à 24 500 fr., en 1958 à 22 000 fr. (influence de la récession), mais 1959 battra certainement le record de 1957.

Sans doute, des efforts peuvent encore être entrepris, notamment à Neuchâtel et dans le Jura bernois, mais il ne faut pas se leurrer : il sera difficile d'obtenir un rendement beaucoup plus considérable.

De très nombreuses précisions permettent maintenant au comité d'étudier le problème : des suggestions intéressantes ont été présentées. Quand elles auront été examinées dans ces prochains mois, elles pourront être présentées au Comité de rédaction de l'Éducateur qui les discutera.

Souhaitons beaucoup de succès à ces tentatives de rendre notre journal toujours plus utile. G. W.

#### SLV - SPR — Séance commune des comités

La tradition veut que nos réunions aient lieu alternativement en Suisse allemande et en Suisse romande. L'an dernier, c'était à Bienne, considérée comme terre romande ; cette année, nous nous sommes retrouvés à Meggen, sur le lac des Quatre-Cantons ; nombreuse participation du Comité SLV.

Th. Richner, président du SLV, dirigeait les débats. Après les paroles de bienvenue, il a évoqué les difficultés dues à notre organisation décentralisée, qu'on rencontre dès qu'on s'attaque à des problèmes généraux ou qu'on veut lancer un mouvement qui intéresse toute la Suisse. Il salue le Comité jurassien de la SPR, qui, par l'intermédiaire de la Société des instituteurs bernois, fait aussi partie du SLV.

Si d'excellents rapports existent entre nos deux associations, il arrive que des difficultés se présentent. Ces dernières années, nous n'avons pu réaliser une unité de vues sur deux problèmes importants : la crise du Comité d'aide aux écoles suisses de l'étranger et l'organisation d'un Centre fédéral d'informations pédagogiques ; mais en dehors de ces deux questions, la collaboration s'est poursuivie sur tous les autres plans.

#### S O M M A I R E

**PARTIE CORPORATIVE :** SPR - Comité central. — SLV-SPR - Séance commune des comités. — Réductions sur les tarifs de transport. — Le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire. — Vaud: Assemblée générale extraordinaire SPV. Au Corps enseignant primaire vaudois. — Comment imprimer un journal scolaire. — CLME. — SSMD. — Genève: Grande journée UIG. — Campagne d'information. — Neuchâtel: Comité central. Admission. — Exposition scolaire permanente.

**PARTIE PÉDAGOGIQUE :** V. Giddey: L'idée obsédante chez l'enfant: le point de vue de l'éducateur et du maître.

**Pour vos tricots, toujours les  
LAINES DURUZ**

Croix-d'Or 3  
GENÈVE

C'est ce qui importe, de même que le contact personnel entre les collègues des deux comités.

Ad. Perrot, en remerciant le SLV de l'organisation de la journée, constate que c'est la première séance commune officielle à laquelle participe le nouveau comité ; mais il y a déjà eu plusieurs réunions où les discussions ont été longues et pénibles. Avec franchise et netteté, Perrot rappelle le point de vue de la SPR sur les problèmes soulevés. Parmi les causes de notre mésentente à ce sujet, il y a un manque d'information qui a certainement joué un rôle, et dans la question du comité d'aide, la SPR a proposé des solutions de conciliation, car si le comité se dissolvait, il serait probablement remplacé par un autre où le corps enseignant risquerait d'être évincé.

La discussion qui suivit fut courte, les positions étant prises de part et d'autre depuis trop longtemps.

L'après-midi fut consacré à l'Exposition suisse des transports, au bord du lac, près de Seeburg.

Séance utile, certes ! car c'est toujours avec le plus grand plaisir que nous retrouvons les représentants de nos collègues de Suisse allemande et italienne, et nous avons tous assez d'expérience pour nous rendre compte de l'importance de ce qui nous unit en regard de ce qui nous divise.

G. W.

### Réductions sur les tarifs de transport

La carte de membre de la S.P.R. donnait droit à des réductions sur les tarifs d'un certain nombre de chemins de fer de montagne.

Comme la presse nous en a informés, l'arrêté fédéral sur le rapprochement des tarifs d'entreprises de chemins de fer concessionnaires de ceux des chemins de fer fédéraux et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre dernier.

En vertu de cet arrêté et des directives édictées à ce sujet par le Département fédéral des Postes et Chemins de fer, **aucune réduction de taxe ne peut être consentie à des membres d'associations ou de groupements sportifs ou professionnels**. En conséquence, toutes les réductions sont abrogées dès le 1<sup>er</sup> octobre 1959.

Les entreprises suivantes sont notamment visées :

Aigle-Leysin.

Aigle-Sépey-Diablerets.

Berner-Oberland Bahnen (mais Schynige Platte exclu).

Sierre-Montana-Crans.

Furka-Oberalps.

Stanstaad-Engelberg.

Martigny-Chatelard.

Martigny-Orsières.

Aigle-Ollon-Monthey-Champéry.

Lauterbrunnen-Mürren.

Bex-Gryon-Villars-Bretaye.

Viège-Zermatt.

Wengernalp.

Le directeur d'une de ces compagnies, pour mettre un baume sur notre douleur, nous fait observer : « Nous nous permettons toutefois de relever que l'abaissement de nos tarifs à partir du 1<sup>er</sup> octobre est tel que les futures taxes seront inférieures à celles appliquées à vos membres avec le tarif actuel. »

Chacun est donc prié de prendre note de ces nouvelles dispositions.

Le téléphérique Crans-Bellalui nous prie d'indiquer que le montant de la réduction qui nous est accordée est de 40 % du tarif normal.

G. W.



A LA COMMISSION NATIONALE SUISSE  
POUR L'UNESCO

### Le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire

Si le public se montre souvent réservé, sinon sceptique, vis-à-vis de la Commission suisse pour l'UNESCO, les participants au séminaire organisé à Berne du 28 septembre au 3 octobre furent convaincus de l'utilité de cet organisme. Il offre notamment la possibilité unique de rassembler des informations sur nos vingt-cinq systèmes scolaires cantonaux et d'en dresser un tableau complet, riche en enseignements.

Ce séminaire réunissait une cinquantaine de membres du corps enseignant, provenant de dix-sept cantons. Genève y était représenté par trois délégués. Il faut souligner d'emblée l'excellent esprit qui régna entre professeurs, directeurs d'écoles, inspecteurs et instituteurs. Tous étaient animés d'un esprit constructif et désireux de trouver ensemble une solution aux problèmes qui se posent aux responsables de l'avenir de notre jeunesse.

La direction du séminaire était assurée par M. Laurent Pauli, directeur du Gymnase de Neuchâtel, assisté de chefs de groupes compétents et dévoués.

Quelques semaines auparavant, il avait été adressé à chaque département cantonal de l'instruction publique divers questionnaires concernant le thème à débattre : le passage des élèves de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire. La première tâche consistait à dépouiller ces documents, afin d'établir des tableaux synoptiques de chaque facteur étudié. On n'a pas idée de l'extraordinaire diversité de nos systèmes scolaires cantonaux, diversité qui se double parfois d'une complication telle qu'on pourrait, sans effaroucher nullement les plus fervents fédéralistes, suggérer quelques simplifications et quelques dénominateurs communs.

Les congressistes étaient répartis en quatre groupes, à chacun desquels il incomba d'examiner un aspect du problème : le contenu et la structure des plans d'études, les modalités de passage d'un enseignement dans l'autre, l'évaluation des effectifs au cours des premières années secondaires, la structure sociale de l'enseignement secondaire. L'étude de tous les éléments du problème était indispensable pour avoir une vue d'ensemble et tirer des conclusions valables.

Rassemblés, puis discutés d'abord au sein de chaque groupe, les résultats de l'enquête donnaient lieu ensuite à un large échange de vues en séance plénière. Ces délibérations, dirigées avec autorité par M. Pauli, se révélèrent d'un grand intérêt. Elles apportèrent à chacun une série d'expériences, particulièrement précieuses au moment où plusieurs cantons projettent des modifications de leurs structures scolaires.

Le rapport général sera publié au cours du premier trimestre de l'année prochaine. Il est impossible d'en présenter ici un résumé. Bornons-nous à relever ici quelques points particulièrement importants.

Le passage des élèves dans l'enseignement secondaire doit-il s'effectuer avec ou sans examen ? La question fut très controversée. La plupart des cantons exigent un examen et s'en trouvent bien, mais la solution intermédiaire d'exams conditionnels paraît intéressante. Tout le monde, ou presque, s'accorde pour insister sur deux facteurs essentiels : la

collaboration plus étroite des enseignants primaires et secondaires, et la nécessité de prévoir une orientation rationnelle et systématique des élèves.

L'aspect social du problème donna lieu à une discussion nourrie. Il y a encore des progrès à accomplir pour écarter de façon absolue et définitive l'obstacle financier aux études. L'examen de la structure sociale de nos écoles secondaires ne fut pas oublié, et l'on regretta que chaque canton n'ait pas procédé à une étude aussi précise et approfondie que celle du professeur R. Girod pour Genève.

Les progrès de la technique ont fait apparaître de nouveaux besoins. Des professions nouvelles voient le jour : c'est le cas notamment des spécialistes de science appliquée. Alors qu'aujourd'hui encore des professeurs doivent consacrer un temps précieux au montage de certains appareils électroniques, de tels spécialistes pourraient les décharger utilement de pareils travaux. On se trouve là devant une situation nouvelle, à laquelle notre pays doit s'adapter au plus vite.

En marge des préoccupations du moment, on eut le plaisir et le privilège d'entendre deux conférences. M. Robert Dottrens, professeur à l'Université de Genève et président de la section « éducation » de la Commission suisse, commenta son voyage en Yougoslavie et son récent séjour au Mexique. Puis M. Gérard Bauer, président de la Fédération horlogère suisse et ancien délégué suisse à l'O E C E , exposa de façon magistrale le problème de l'intégration européenne, tel qu'il se pose en particulier à la Suisse.

## VAUD

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE SPV**

Samedi 31 octobre 1959 à 14 h. 15  
Casino de Montbenon, Lausanne

Ordre du jour :  
**LA LOI PRIMAIRE**

### **ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE ? POURQUOI ?**

Objet unique à l'ordre du jour de samedi prochain : la loi primaire. Sur quoi porteront les discussions ? C'est la question que se posent de nombreux collègues, c'est la question que nous devons tous nous poser.

Nous bornerons-nous à examiner les principaux articles et à formuler des vœux ? Ce serait avoir bien courte vue. Il faudrait être aveugle pour ne pas s'apercevoir que l'édifice scolaire accuse des signes de vétusté et se craquelle. Regardons au-delà de nos frontières d'abord (ce n'est peut-être pas une référence, c'est en tout cas un signe) : des modifications de structure scolaire sont proposées, ou en voie de réalisation, ou réalisées déjà, en Angleterre, en Italie (voir « L'Éducateur » du 5 septembre 1959), en France, en Yougoslavie, à Neuchâtel, etc.

Qu'en est-il chez nous ? Il y a eu la réforme de l'enseignement secondaire. Il y a eu la motion Gfeller — et son essai d'application à Lausanne. Il y a eu, au dernier Congrès S P V, la proposition de la section de Nyon tendant à « promouvoir au plus tôt une Ecole romande ». Et je ne citerai que deux articles parus récemment dans notre Educateur : « Vers une nouvelle loi primaire » (22 août 1959), et « Vers l'école de demain » (19 septembre 1959) ; relisez ces lignes, elles vous aideront à vous faire une opinion et à répondre à des questions comme celles-ci : — Ressentons-nous,

en tant qu'enseignants actifs, le besoin de modifier notre organisation scolaire vaudoise ? — Cette modification serait-elle plutôt nécessitée par les exigences de la vie et de la société modernes ? — Qu'est-ce que la structure de l'école ? (entendons par « école » tous les degrés de l'enseignement, de l'école enfantine à l'Université, l'école primaire n'en étant qu'un élément).

Si l'édifice entier demande à être reconstruit, alors est-il indiqué d'en fixer maintenant une partie seulement par la loi primaire ? Une telle loi est-elle nécessaire ?

Dans le rapport présenté au Département en juillet, le comité, qui avait fait la synthèse de vos vœux, écrivait à M. Oguey :

« Connaissant qu'un projet de loi sur l'instruction secondaire va être mis à l'étude, la S P V pense qu'il y aurait lieu d'entreprendre actuellement un examen d'ensemble du problème de l'école vaudoise.

En effet, l'on s'achemine bien heureusement vers la gratuité de l'enseignement secondaire. L'afflux vers cet enseignement va augmenter et ses responsables devront certainement modifier profondément sa structure et ses traditions.

En outre, la différence qui sépare l'école primaire et l'école secondaire deviendra toujours plus sensible. Les élèves restés à l'école primaire se sentiront toujours plus au rebut, ce qui est regrettable, spécialement au point de vue social. » Plus loin, nous ajoutons : « ...Une réforme devrait donc se faire sur le plan général de l'école publique en englobant l'école primaire.

La question de l'école vaudoise, très complexe, surtout pour les élèves de dix à seize ans, ville et campagne, mérite d'être revue dans son ensemble pour le bien de nos enfants.

La SPV se déclare à la disposition du Département pour contribuer à l'étude de ce problème auquel il est urgent de trouver une solution.»

Aujourd'hui la loi primaire est déposée probablement sur le bureau du Grand Conseil. Comment agir pour le bien de nos enfants ? Comment agir pour le bien de notre école primaire ? Le comité vous renseignera, vous exposera son point de vue. Vous pourrez ensuite vous exprimer et faire triompher vos idées si la majorité les trouve intéressantes. Mais l'essentiel c'est que vous soyez nombreux pour que l'on puisse affirmer que le corps enseignant primaire vaudois a compris l'importance du moment présent. A samedi prochain, 31 octobre, à 14 h. 15, au Casino de Montbenon !

Cordialement.

*Le Comité.*

### **Au Corps enseignant primaire vaudois**

Les collègues soussignés

remercient le comité central de la SPV d'avoir convoqué une assemblée générale extraordinaire,

se référant aux articles publiés dans « L'Éducateur » des 22 août et 19 septembre passés, demandent que l'exclusivité soit accordée au problème de la législation scolaire vaudoise,

proposent en particulier comme base de discussion la résolution suivante, adoptée à l'unanimité par la section de Vevey lors de son assemblée de Glion en date du 2 juin écoulé :

« Les membres de la section du district de Vevey ont pris connaissance du projet de loi sur l'instruction publique primaire. Ils déplorent que nos autorités n'aient pas saisi l'occasion de cette révision législative pour reprendre par la base toute l'organisation scolaire vaudoise. En particulier, le fossé que la législation actuelle consacre entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire leur paraît trop préjudiciable au développement harmonieux du pays pour qu'ils puissent se rallier sans réagir à cet état de choses.

« En conséquence, ils prient le comité central de la SPV d'informer les autorités du point de vue exprimé ci-dessus. La section se réserve de reprendre éventuellement l'exposé de sa manière de voir devant l'assemblée générale. »

Il est inutile de souligner l'extrême importance de cette assemblée à laquelle nous espérons que chaque membre de la SPV se fera un point d'honneur d'assister.

Montreux, le 17 octobre 1959.

Signé : L. Rousseil. — A. Jaccard. — A. Veillon — G. Brocard. — G. Dovat. — M. Blanc. — A. Gesseney. — A. Gonthier. — R. Genton. — C. Vullioud. — A. Cottier. — J. Tacheron. — V. Bron.

### **Comment imprimer un journal scolaire**

Pour répondre à cette question qui nous est si souvent posée, la Guilde de Travail organise jeudi 29 octobre à 17 heures, au collège av. Davel, une démonstration de **linographie**.

Cette technique, simple et bon marché, permet l'impression rapide et soignée d'un journal scolaire.

### **Cercle lausannois des maîtresses enfantines**

Voici l'automne et toutes les activités qui reprennent ; afin de nous sentir unies devant les joies et les difficultés de notre travail, nous vous proposons une

rencontre familière et accueillante le vendredi 30 octobre à 16 h. 30 au salon rose du Café du Théâtre.

Une surprise vous y attend, ou plutôt quarante-six surprises en couleurs, fruits de la conférence de M. René Berger. Venez vous exclamer et choisir le Chapeau jaune d'une paysanne de Van Gogh ou la Barque bleue d'une mosaïque de Ravenne. Nous vous attendons avec impatience !

*Le Comité.*

**Rappel.** — Le stamm des maîtresses enfantines a toujours lieu le premier vendredi du mois, dès 16 h 30, au Central. Ne l'oubliez pas.

### **Société suisse des maîtres de dessin**

#### **Assemblée générale 1959**

Réunie le 6 septembre à Schaffhouse, cette assemblée, après avoir adopté les rapports du président et des sections, a procédé à l'élection de son comité : président, Paul Wyss, Berne (nouv.) ; Mme Jean-Richard, ZH (nouv.) ; MM. Hausherr, BE, Schiffmann, BE, Müller, BS, Hössli, BS, Ulrich, BS (nouv.), Haußmann, VD. Les autres opérations statutaires effectuées, M. Favre, président de la section vaudoise, a présenté un rapport sur la préparation de l'assemblée de Lausanne, fixée aux 1er et 2 octobre 1960. L'exposition sur le thème « **L'eau** » disposera de trois salles du musée cantonal des Beaux-Arts. M. Erich Müller, président sortant de charge pour se livrer plus entièrement à la présidence de la FEA (Fédération internationale pour une éducation artistique), compte beaucoup sur une importante participation à cette exposition dont il espère pouvoir utiliser une part importante au Congrès 1961 de la FEA à Venise. La Suisse est en effet l'un des rares pays dont les envois ne soient pas soumis à un visa ministériel : cela doit nous permettre de présenter des séries de travaux illustrant méthodiquement et sur de bonnes bases pédagogiques le thème « **Buts et méthodes de l'enseignement artistique** » (de six à seize ans).

L'assemblée a encore approuvé une requête auprès de la Commission fédérale de Maturité demandant une modification du règlement des épreuves de dessin, requête appuyée par la Société suisse des Ingénieurs et Architectes, et par l'Œuvre. Le repas en commun a été suivi d'une visite de l'église rénovée de Tous-les-Saints, avec sa monumentale porte de bronze sculptée par Bänninger, et de l'exposition de peinture fauve « **Triomphe de la couleur** ».

H.  
M.

### **GENÈVE**

**Jeudi 19 novembre**

**Grande journée UIG**

**Etude du projet de réorganisation de l'enseignement secondaire inférieur. Précisions ultérieures.**

**Réservez cette date.**

### **Campagne d'information**

Les collaborateurs et collaboratrices seront convoqués pour le mercredi 4 novembre, à 17 heures.

Lieu et ordre du jour seront communiqués ultérieurement.

**NEUCHATEL****Comité central**

Au cours d'une même semaine, le Comité central s'est réuni deux fois essentiellement pour examiner l'avant-projet du statut du personnel enseignant neuchâtelois que le Conseil d'Etat présentera au Grand Conseil. Il s'agit d'un acte officiel très important qui doit retenir toute notre attention. Le CC l'a déjà examiné minutieusement mais il devra être soumis aux sections qui seront appelées à en discuter et à exprimer leurs desiderata. Nous ne donnerons pas ici le compte rendu des délibérations du CC pour laisser toute liberté aux collègues d'émettre leur avis.

W. G.

**Admission**

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à Mme Anne-Lise Kohler, institutrice à La Chaux-de-Fonds, entrée dans la SPR - VPOD.

W. G.

**Exposition scolaire permanente**

Il est là !

L'appareil de projection dont nous vous avions parlé en février dernier est arrivé.

C'est un magnifique projecteur, muni des derniers perfectionnements (ventilation, luminosité, projection de clichés 7 × 7, 6 × 6, 24 × 36) et d'un maniement très facile.

Le règlement de prêt paraîtra dans le prochain « Bulletin » du Département. Dès que les collègues en au-

ront pris connaissance, le service de prêt pourra commencer.

L'ESP va compléter ses collections de diapositives et offrir à tous ceux qui désirent utiliser ce moyen moderne d'enseignement de nombreuses séries de clichés.

Tout ce matériel est remis gratuitement en prêt à toutes les écoles neuchâteloises qui en feront la demande. Collègues, vous disposez dès maintenant d'un instrument de travail de valeur. N'hésitez pas à l'utiliser. Vos élèves en tireront grand profit.

L'ESP est ouverte le mercredi de 14 à 17 heures, et le jeudi de 16 à 18 heures. C'est avec plaisir que notre bibliothécaire recevra votre visite.

Pour le Comité :  
C. L.

**Le métier...**

*Quarante enfants en rangs d'oignons, qui dessinent une marguerite. Un peu, un peu, un peu. ... Ne te fatigue pas, tu effeuilles en vain, ça ne va pas plus loin.*

*Il y a d'abord, premièrement qu'il faut le mariage d'amour de l'enfant avec la vie.*

*Travailler sans avoir à donner souvent ses réserves ! Il faut une diable de puissance. Ou alors un fameux compte-gouttes...*



**FORTUNA**  
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE  
ZURICH

Bureau pour la Suisse romande  
Île St-Pierre **LAUSANNE** Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès  
Grandes assurances de capitaux

Assurances populaires  
Assurances de groupes



Magasin et bureau Beau-Séjour

**POMPES OFFICIELLES**  
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE  
**8. Beau-Séjour**  
Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation



En été, c'est le moment d'acheter vos films en couleurs. Grand choix spécialement sélectionné. N'importe quelle caméra photo ou ciné est susceptible d'extraordinaires résultats ! Catalogue général illustré — Conseils avisés

**PHOTO DES NATIONS**  
Place Longemalle et rue du Mt-Blanc - GENÈVE

**RESTAURANT DU LAC DE BRET**

Le lieu idéal pour les classes

J.P. Brélaz, chef de cuisine

Tél. 5 81 26

**Partie pédagogique**

# L'idée obsédante chez l'enfant

*Le point de vue de l'éducateur et du maître***LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS  
DE L'IDÉE OBSÉDANTE**

Les éducateurs des enfants difficiles — notamment les maîtres des classes de développement — ne peuvent ignorer les obsessions et scrupules pathologiques. Ils ont parfois des élèves qui, momentanément ou de façon chronique, souffrent d'une inquiétude irraisonnée, d'un affolement pour des motifs futiles, d'une peur morbide du mal physique ou moral, réel ou imaginaire.

Que doit-on entendre par obsessions et scrupules pathologiques ? Quelle différence y a-t-il entre ces deux termes pris non pas dans leur sens habituel (« je suis obsédé par cette mélodie » ou « ce scrupule vous fait honneur »), mais dans leur sens médical et psychologique ?

Les obsessions et les scrupules sont de véritables maladies, dont le trait commun est une angoisse douloreuse. L'anxiété déraisonnable du scrupuleux ne diffère guère, dans ses manifestations, des idées folles et tenaces de l'obsédé. Autrement dit, quelle que soit l'origine de l'angoisse, celle-ci présente les mêmes caractères et relève du même traitement.

Mais tandis que chez le scrupuleux l'inquiétude affecte exclusivement la conscience **mora**le, chez l'obsédé, en revanche, elle peut s'étendre à la conscience tout court, à un point quelconque de la conscience **psychologique**. Le scrupule est donc une idée obsédante ; mais du fait qu'il ne s'applique qu'à la conscience morale, il est un cas particulier de l'obsession proprement dite.

Nous emprunterons à un article du Dr S. Serin (**Les enfants inadaptés et l'école primaire** - Cahier de pédagogie moderne) un bref passage qui nous paraît contenir une excellente définition de l'obsession.

« On nomme ainsi des idées ou des peurs électives dont le sujet reconnaît l'absurdité, mais qui s'imposent à lui, provoquant une anxiété très vive. Tel enfant est tourmenté par l'imminence d'un malheur qu'il ne peut préciser, tel autre par la crainte que son cœur s'arrête, cet autre encore par la peur de faire mal à son petit frère. Ils essaient souvent de se rassurer par des méthodes conjuratives plus ou moins bizarres qui attirent l'attention, mais dont la signification pathologique n'est pas toujours comprise par l'entourage. L'agoraphobie (peur de traverser les places), la claustrophobie, la rythmomanie, la peur du contact, des microbes, etc., sont des formes fréquentes d'obsessions. »

En ses débuts, l'obsession se réduit à une simple sensation de malaise, de vague accablement.

Il nous souvient d'un enfant — nous l'appellerons **Pierre**<sup>1</sup> — dont le visage revêtit peu à peu, apparemment sans raison valable, une expression soucieuse. On le sentait envahi chaque jour davantage par une crainte obscure. Il n'avouait nullement son état latent de trouble. Sa mère lui disait : « Qu'as-tu depuis quel-

que temps ? tu es si drôle... » ; il répondait bizarrement : « Non, je n'ai pas peur... mais je ne peux pas expliquer pourquoi c'est bête d'avoir peur ».

Après quelques semaines, la menace se précisait. Les propos de l'enfant demeurèrent encore fort énigmatiques ; mais, à travers eux, une idée obsédante se révéla comme facteur essentiel de l'angoisse : « Est-ce que j'ai suffisamment frotté mes mains ? Il ne faut pas toucher la rampe de l'escalier, c'est sale. Je crois que presque tous les malades sont contagieux. Il n'y a rien de plus affreux que les microbes. Je voudrais qu'un savant tue tous les microbes de la terre. »

L'idée obsédante n'est pas toujours une représentation mentale aussi simple. Elle est souvent, au contraire, un phénomène très complexe qu'on analyse malaisément, dont on ne connaît d'abord que la projection dans une maxime d'ordre pratique. Par exemple : Il faut être honnête. Il ne faut pas trop engraiser.

**Esther** — quinze ans — fut longtemps tourmentée par le souci semi-conscient d'être pudique moralement ; elle craignait par-dessus tout de faire étalage de ses sentiments intimes. Par ailleurs, elle sentait confusément qu'en elle l'équilibre psychique était trop fréquemment rompu en faveur de l'émotivité, aux dépens de la volonté. Aussi se plaisait-elle à répéter, le plus souvent à tort et à travers : « Il faut être simple. Il ne faut jamais rougir en public ». Or le désir d'être naturelle et la crainte obsédante de rougir étaient tels, chez elle, qu'ils la poussaient paradoxalement vers un pitoyable maniéisme et une effronterie aussi absurde qu'artificielle.

Quelles que soient l'idée obsédante et la formule impérative qui la concrétise, elles ont ceci de particulier qu'elles expriment la préoccupation dominante de l'obsédé. Elles portent toujours sur ce que l'enfant aime le plus ou déteste le plus, instinctivement ou dans sa conscience réfléchie. Dans la plupart des cas, cet amour et cette haine sont légitimes, de même que sont sages les maximes qui résument un souci de santé, une tendance sentimentale ou une aspiration morale. Ce qui est déraisonnable, c'est l'épanouissement de l'idée dans une sorte de syllogisme pratique.

« Il ne faut pas manger comme un glouton » se dit **Lucette** qui craint de grossir. Ceci est très bien ! Mais elle ajoute : « J'ai peut-être trop mangé aujourd'hui ». Craignant de grossir, elle ne peut se débarrasser de ce **peut-être** qui la taquine péniblement ; elle juxtapose, à une majeure raisonnable (il ne faut pas manger comme un glouton), une mineure inutile sinon extravagante (j'ai peut-être trop mangé aujourd'hui).

De même **Pierre**, dont il fut question déjà. « Il faut craindre les microbes. » Maxime fondée, certes ! Mais dans la pratique, à propos de tout et de rien, d'une pomme crue ou d'une pomme cuite, d'une fenêtre ouverte ou d'une fenêtre fermée, d'une main que l'on tend gantée ou d'une main que l'on tend nue, Pierre est anxieux. L'idée obsédante menace sans trêve ses tendances les plus chères ; elle s'appuie sur des **peut-**

<sup>1</sup> Les exemples cités ne sont pas des cas imaginés pour les besoins d'une démonstration ; ce sont tous des exemples vécus. Seuls les prénoms ont été changés.

être futilles et des combinaisons d'idées et de sentiments effroyablement compliqués.

Il est intéressant de comparer les comportements respectifs de l'enfant normal, du maniaque et de l'obsédé.

Quand il arrive qu'un esprit équilibré soit traversé par des idées folles, les fantômes ne tardent pas à s'évanouir, dissipés par la raison et l'expérience.

Il n'en est pas de même quand il s'agit d'un fou maniaque. Celui-ci croit fermement à son idée fixe. Le bon sens, le jugement, le raisonnement ne peuvent s'étendre à ce qui est accepté sans réticence, assimilé en quelque sorte par le moi du malade.

Chez l'obsédé, au contraire, la folie est consciente, lucide. L'enfant atteint d'obsession sait en général décrire la rafale des doutes et des peurs tenaces qui se déchaînent en lui. Il lui arrive d'avoir honte de son état, et de vouloir le camoufler en affichant des airs dégagés. Mais il ne peut guère cacher longtemps la faiblesse de ses facultés logiques dans leur combat contre quelques stupides applications d'un principe parfaitement sain.

Combat sans trêve où nul ne l'emporte jamais définitivement. L'obsédé est continuellement écartelé par ses **deux moi** attelés dos à dos. Il en arrive à une dissociation de conscience plus au moins accentuée ; d'une part une existence sociale entraînée par la raison et l'expérience ; d'autre part une vie intérieure secrète, inquiétante, qui sape sournoisement l'énergie de la première.

On ne peut cependant pas parler de véritable dédoublement, car, s'il y a antagonisme grave, il n'y a pas vraiment rupture entre la personnalité extérieure et le vrai moi qui se cache.

Le responsable de cet antagonisme est précisément le moi secret, nous le savons, qui contre toute raison s'obstine à héberger un hôte étranger malfaisant : une idée obsédante aussi encombrante que néfaste, vivant à la manière d'une plante parasite.

Chose étrange, cette idée est consciente en même temps qu'irrésistible : consciente, parce qu'elle est la conséquence d'une passion ou d'une aversion spontanée ; irrésistible, en vertu même de ce sentiment exalté et prédominant.

L'exemple de **Josette** est particulièrement frappant ; il illustre bien le double caractère irrésistible et conscient de l'idée obsédante.

A quatorze ans, Josette est poursuivie par des scrupules d'ordre religieux ; elle vit dans la crainte continue de ne pas avoir tout confessé à son directeur de conscience. Celui-ci tente en vain de la rassurer. La jeune fille paraît de plus en plus affolée, car elle craint d'acheter sa délivrance au prix d'un nouveau péché. Elle s'inquiète, en quelque sorte, de ne plus s'inquiéter.

Dans un chapitre intitulé **Remords, angoisse du péché, repentir et ascèse** (De l'ouvrage **Le tempérament nerveux** - Psychologie individuelle comparée et applications à la psychothérapie), le Dr Alfred Adler nous donne des renseignements et des exemples fort intéressants. Citons un paragraphe de ce chapitre.

« En s'humiliant à ses propres yeux et en se torturant, le malade poursuit exactement le même but que celui réalisé par l'hypochondrie : ne jamais perdre le sentiment de son infériorité, avoir toujours présente à l'esprit l'idée de sa petitesse, de sa faiblesse, de son indignité. En s'humiliant et en se torturant, le malade se crée pour ainsi dire des inhibitions qui lui tiennent lieu du doute, lequel tient lui-même lieu du **non catégorique**. Les jeunes filles nerveuses, qui

craignent l'homme, qui ne veulent pas jouer un rôle féminin, examinent sans cesse leur chevelure qu'elles trouvent laide ou insuffisante, leurs envies et taches de rousseur et justifient leur hésitation à se marier par la crainte d'avoir des enfants aussi mal partagés qu'elles le sont elles-mêmes. Beaucoup de ces jeunes filles ont souvent cruellement souffert dans leur enfance de leur laideur et subi des comparaisons humiliantes avec un frère préféré par les parents. Une de mes malades, atteinte de névrose obsessionnelle, était poursuivie par l'idée que les pores de sa peau étaient démesurément dilatés, ce qui était à ses yeux une raison décisive pour refuser le rôle féminin. »

Nous avons noté déjà que les doutes de l'obsédé touchent à la tendance qui lui tient le plus à cœur. Ceci a pour conséquence que l'idée obsédante confisque toujours l'attention de façon durable, et qu'elle peut se prolonger pendant des mois ou même des années. La conscience étant incapable de chasser le parasite, celui-ci ne peut que se fixer davantage et se fortifier sous la lumière de l'intérêt qu'on lui manifeste fatidiquement.

Enfin, dernier caractère important de l'idée obsédante à tous les degrés de la maladie : elle est cruelle, elle torture l'esprit. A la fois lucide et impuissant, l'obsédé assiste à la douloureuse désagrégation de sa propre volonté minée par des impulsions contradictoires. Il vit dans une trouble atmosphère de tristesse, jalonnée parfois de véritables cris de révolte. Il mérite donc autant, et peut-être plus que quiconque, la sollicitude éclairée de ses éducateurs.

### LES FORMES ATTÉNUÉES ET DÉGRADÉES

Jusqu'ici, ce sont les éléments essentiels de l'idée obsédante que nous avons tenté de passer en revue. Nous rencontrons parfois chez nos élèves des formes moins nettes, moins caractérisées, qui apparaissent comme une atténuation, alors qu'elles sont en réalité une dégradation de la maladie.

Idées, actes, sentiments semblent souvent n'avoir aucune relation avec une idée obsédante quelconque. Pourtant ils en dérivent ; mais leur infériorité, par rapport à une idée précise ayant quelque valeur psychologique, se manifeste par le fait que ces phénomènes dégradés sont plus absurdes encore, plus énormes, plus infructueux. Parfois même, ils ne sont guère que des sortes d'agitations diffuses, à peine conscientes, dont le contenu intelligent est fort maigre.

**Marc** s'est lié à une **manie** demeurée intellectuelle et précise. Il fut d'abord hanté par la crainte du diable que son entourage évoquait à tort et à travers. Son effort pour scruter le passé en vue de l'examen de conscience le conduisit peu à peu à la manie des **pourquoi**. « Pourquoi Dieu a-t-il fait le ciel bleu ? Pourquoi ai-je oublié mon livre ce matin ? Pourquoi la maîtresse m'a-t-elle dit de chanter moins fort ? Pourquoi ma tartine est-elle si grande ? » Et ainsi de suite, à perte de vue.

**Jacqueline**, elle, est atteinte de **phobie**, c'est-à-dire d'une peur irraisonnée et angoissante, qui se rattache à une idée obsédante comme une sorte de dérivation.

Pourquoi, chez cette enfant de douze ans, une crainte permanente des portes mal fermées, des armoires entrouvertes, des fenêtres qui joignent mal ? Quels sont les intermédiaires, les associations d'idées entre l'obsession initiale et cette inquiétude bizarre et stérile ? Jacqueline elle-même ne saurait le dire.

Probablement, faut-il chercher dans la longue agonie d'une grand-mère, que fatiguait le bruit, la genèse et de l'obsession et de sa dégradation en phobie. Long-

temps après le décès de la malade, sa petite-fille demeure torturée par la peur extravagante de quelques objets — portes, armoires et fenêtres — parmi la multitude de ceux qui peuvent provoquer un bruit !

Une autre dégénérescence de l'obsession : le **tic**, c'est-à-dire la répétition convulsive et consciente d'un acte automatique ou réflexe de la vie ordinaire. C'est le cas du grand timide qu'est **Jean-Jacques**. Poursuivi par la crainte maladive d'avoir à adresser la parole à des inconnus, il ne cesse guère de tousser, de s'éclaircir la voix, de se râcler la gorge, au désespoir de ses parents profondément agacés. La contention d'esprit augmente la fréquence et l'intensité de ces tics. La volonté ne peut les réprimer que momentanément.

Nous avons dit déjà que l'obsession pouvait décliner jusqu'à une forme d'**agitation vague** et douloureuse, sans but et sans portée, coupée de temps à autre par une crise d'anxiété plus aiguë, au hasard des idées qui passent.

C'est ainsi que **Paul** offre le paradoxe d'un élève à la fois instable et apathique. Sa frayeur des chiens s'est abâtardie peu à peu en peur de tout, en peur d'avoir peur. Sa pensée est toujours imprécise, ses actes incohérents, ses sentiments exaltés en même temps qu'inhibiteurs. En deux mots, Paul est totalement déséquilibré, inadapté, dans sa vie physique comme dans sa vie morale.

Malgré la complexité des manifestations extérieures, il s'agit bien, une fois encore, des méfaits d'une idée obsédante. Nous en voyons la preuve dans l'évolution de la maladie.

**Préambule** : une certaine inquiétude latente, assez indéfinissable.

Deuxième étape : l'obsession proprement dite qui, pendant quelque temps, s'est exprimée sans équivoque : « J'ai peur des chiens. Presque tous les chiens sont méchants. Pourquoi les chiens ne sont-ils pas tous tenus en laisse ? Les morsures de chien s'infectent facilement. Etc. »

Troisième phase du mal : un retour à l'agitation diffuse, laquelle remplace petit à petit l'effort épuiant d'adaptation à une idée, à un fait ou à une situation précise.

Du point de vue psychologique, les automatismes inférieurs — toujours confus et stériles — qui se substituent à l'idée obsédante formulée, sont incontestablement des déchets. Il faut cependant les considérer comme des messagers de bon augure, car ils annoncent, dans la plupart des cas, la décadence d'un mal qui, pour être tenace et sournois, n'en est pas moins tôt ou tard guérissable.

En guise de résumé, laissons la parole à Georges Heuyer, professeur à la Faculté de médecine de Paris. Le passage que nous citons est tiré de l'ouvrage **Introduction à la psychiatrie infantile**.

« Les obsessions peuvent prendre tous les types. Il peut s'agir d'impulsions motrices qui ont la répétition quasi stéréotypée des tics. Ainsi les gestes impulsifs et répétés de brossage, au cours duquel le sujet, avec la main fermée, frotte à plusieurs reprises le devant de son vêtement, les gestes de prostration, etc. Dans d'autres cas, l'impulsion est plus psychomotrice, telle que l'obsession du vol qui présente un aspect spécial. Par périodes, le malade éprouve une impulsion à voler, presque toujours le même objet dans les mêmes conditions : un jeune garçon pénétrait dans des magasins de bonneterie, et tentait toujours de voler des bonnets d'enfants.

» Dans d'autres cas, l'obsession a un caractère plus idéatif : obsession d'ordre métaphysique, questions insolubles que se pose le malade sur la vie, sur l'univers, la mort, avec le « pourquoi » auquel il n'y a jamais de réponse. Quelquefois il s'agit de dédoublement de la personnalité que nous avons observé chez des enfants de 12 à 13 ans. Ils ont le sentiment de se regarder vivre. Dans tous les cas, l'idée obsédante est associée à une anxiété identique à celle qu'on voit chez les adultes obsédés.

» Avec le temps, cette anxiété tend à s'atténuer, elle finit par disparaître, seule l'impulsion ou l'idée obsédante persiste. Le vol auquel le sujet résistait d'abord au cours d'une lutte anxieuse plus ou moins intense, finit par être réalisé sans conflit ; l'objet est pris facilement et le sujet paraît peu à peu accomplir des vols utilitaires. »

#### LE TEMPÉRAMENT DE L'ENFANT OBSÉDÉ

Disons encore quelques mots sur le comportement mental de l'obsédé ; nous parlerons ensuite du traitement, du régime éducatif et scolaire.

L'obsédé est toujours un impuissant mental. Qu'il s'agisse de ses idées, de ses actes ou de ses sentiments, il ne sait guèreachever, il ne parvient pas à penser vraiment à fond. Dans le domaine physique comme dans le domaine intellectuel et affectif, ses mises en train sont laborieuses, ses facultés très affaiblies ou désordonnées. Son pouvoir d'attention, en particulier, apparaît toujours à la fois somnolent et rebelle. Dans l'action, l'obsédé manque visiblement de décision et d'entrain. L'insuccès de ses entreprises le mécontente et le décourage. Enfin ses émotions elles-mêmes demeurent péniblement engourdis. Aucun sentiment de vraie joie : de l'indifférence, avec, de temps à autre, une crise subite d'agitation, un besoin d'excitants.

**Lucette**, la jeune fille de treize ans qui craint de grossir, tombe périodiquement dans une inertie assez pitoyable. Puis, tout à coup, elle s'affole de sa propre mollesse et cherche avec fièvre dans la lecture, de préférence dans un roman d'aventures rocambolesques, un dérivatif et un stimulant.

On peut se demander si des alternances d'humeur aussi radicales ne peuvent pas, à la longue, altérer de façon inquiétante un moi déjà par trop fragile.

Fort heureusement, il n'en est rien. La personnalité de l'obsédé reste au fond plus ordonnée qu'il n'y paraît. Elle ne souffre d'aucune tare réelle, tout au plus d'une insuffisance fonctionnelle.

L'insuffisance psychologique apparaît en premier ; elle se manifeste notamment par une carence de la volonté.

L'enfant obsédé n'est pas un aboulique, c'est-à-dire un être qui ne sait jamais vouloir. Mais il est mou, lent, faible, fatigable, découragé dès qu'il s'agit de s'adapter à la situation présente, à la réalité concrète.

**Jean-Jacques**, le jeune garçon hanté par la peur d'avoir à parler à des inconnus, est sans conteste un élève parfois brillant. Il sait fort bien évoquer le passé, il raisonne intelligemment par déduction.

Mais il manque de la plus élémentaire présence d'esprit et donne l'impression de ne pas savoir penser ni agir au bon moment. Devant l'acte qu'il devrait ne pas esquiver, sa volonté flanche soudain. Bégayement, maladresse physique, attitudes capricieuses sont autant de symptômes de son manque d'adaptation aux réalités.

Ajoutons encore que Jean-Jacques, comme la plupart des êtres souffrant d'idées obsédantes, se plaint souvent de fatigue, de maux de tête et de troubles

digestifs. Il n'y a rien d'étonnant à cela : de telles insuffisances physiologiques forment en effet le cortège ordinaire qui accompagne tout état chronique de faiblesse nerveuse.

Une question se pose : les antécédents de l'obsédé peuvent-ils donner d'utiles indications à l'éducateur ?

Une chose est certaine : il existe des obsédés occasionnels — ce sont les plus rares — qui ne sont nullement prédisposés à l'obsession par leur hérédité ni même par leur caractère.

Un collègue nous a cité l'exemple d'un adolescent qui, au cours de son instruction religieuse, subit une crise violente de scrupules pendant les semaines qui précédèrent sa première communion. Le tempérament profond n'était certes pour rien de décisif dans l'origine de cette obsession. Preuve en est l'efficacité rapide qu'eurent les conseils bienveillants de l'entourage du jeune garçon. Si excellents qu'eussent été ceux-ci, ils seraient demeurés bien incapables de transformer un tempérament, surtout en un temps si court.

Il nous souvient aussi d'un élève que le décès d'un proche plongea momentanément dans un état de pénible et constante inquiétude. Fort heureusement, la crise obsessionnelle ne fut qu'un accident passager. Sans racines dans le passé de l'enfant, elle n'eut aucune répercussion morbide sur son avenir. En d'autres termes, la cause du mal ne présenta rien de fatal. Le trouble coïncida avec une dépression de forces, diminution grave sans conteste, mais qui était due à des circonstances extérieures, étrangères au tempérament proprement dit de l'enfant.

Les obsédés occasionnels sont rares, disons-nous. Plus nombreux sont les obsédés prédisposés par leurs antécédents, notamment par l'hérédité et par l'éducation.

On sait que l'hérédité morbide n'est pas inéluctable. Une bonne hygiène physique et morale peut la conjurer.

Mais, par ailleurs, la contagion nerveuse n'est pas un vain mot. On imagine aisément le rôle néfaste, préparant le terrain de l'obsession, que jouent certaines influences morales quand elles s'ajoutent à l'hérédité. Un milieu familial, entaché par une tare constitutionnelle analogue à celle de l'enfant, est évidemment la principale parmi les causes qui débilitent le système nerveux et diminuent l'énergie du caractère.

Plus le terrain est favorable, plus les circonstances déterminantes de la préoccupation anxieuse peuvent être banales.

**Claudine** — seize ans — est en pleine crise de puberté psychique. Elle aurait besoin de bons conseils et de compréhension affectueuse pour franchir le cap difficile de l'adaptation à la vie morale. Or elle se sent totalement seule devant un travail psychologique exigeant une dépense de forces considérables. Sa mère, avec laquelle elle vit en tête-à-tête mais sans intimité réelle — et qui est elle-même une personne fort peu équilibrée — doit pour un temps changer l'horaire de ses activités professionnelles et travailler plus tard dans la soirée. Pratiquement, la vie de la jeune fille n'en sera guère changée. L'incident suffit cependant à provoquer en Claudine un abaissement d'énergie vitale qui va ouvrir la voie à des scrupules moraux aussi absurdes que persistants. Ainsi une diminution de forces et un accroissement de besoins paraissent bien être, en fin de compte, les causes déterminantes de l'obsession et du scrupule.

Une dernière question avant d'en arriver au problème du traitement : quel est le pronostic dans un cas de trouble obsessionnel ?

Il est évident que seul un médecin spécialiste, ayant derrière lui une longue expérience clinique, pourrait donner à cette question une réponse statistique valable. Nous nous bornerons à quelques remarques hypothétiques, fruits de la pratique éducative et d'une information tout empirique.

L'idée obsédante est évidemment d'autant plus inquiétante et tenace qu'elle est moins justifiée par les circonstances de son origine.

D'autre part, nous avons vu qu'elle est très envahissante, qu'elle tend toujours à grandir, à s'étendre, à étouffer les autres sollicitations de la conscience. Pour la dissocier et pour l'éliminer, il faut lui opposer une force qui se raidisse contre elle jusqu'à l'étouffer à son tour. Or un enfant abandonné à ses propres moyens est en général impuissant à se désintéresser de ce qui l'intéresse le plus. Il nous paraît par conséquent que l'obsédé ne peut guère se guérir de lui-même par la réaction spontanée de la vie psychologique. Seuls seront efficaces un secours étranger et un traitement convenable. Enfin, relevons une fois encore que le scrupuleux pathologique est toujours un inquiet, un angoissé qui mérite notre compassion au même titre que n'importe quel enfant malheureux.

Nous venons d'employer le mot traitement. Il est évident qu'il ne s'agira, sous notre plume, que de traitement **éducatif** : familial et scolaire.

Cela ne signifie nullement que nous excluons la nécessité et l'efficacité d'un traitement à proprement parler **médico-psychologique**. Bien au contraire, nous sommes persuadés que ce dernier est indispensable et seul vraiment salutaire dans bien des cas. Il est alors le fait du médecin spécialiste : psychothérapeute, psychiatre ou psychanalyste.

Il n'en reste pas moins qu'une certaine attitude de la part de l'entourage familial et scolaire peut être parfois souveraine dans la prévention et dans l'enrayement d'un trouble obsessionnel bénin, comme aussi très utile en complément du traitement médical proprement dit. C'est cette attitude éducative que nous nommons traitement et que nous allons tâcher de définir et de développer.

### UNE COLLABORATION ENTRE L'ENFANT ET L'ÉDUCATEUR

Si l'on devait énoncer une théorie du trouble obsessionnel, peut-être pourrait-on la résumer par la formule suivante : une énergie psychologique trop faible pour la difficulté à vaincre.

Comment relever une tension vitale amoindrie ?

La première méthode qui vient à l'esprit est la persuasion. Ne peut-on pas essayer de « raisonner » l'enfant ?

**La persuasion** est certainement utile dans quelques cas, mais elle est souvent insuffisante.

« Vous avez raison, je ne devrais pas toujours penser aux microbes » dit **Pierre**. Puis, dans un soupir décuragé : « Je serais tellement plus heureux si je pouvais vraiment vous croire. Mais je ne sais pourquoi je ne peux pas. »

On éprouve l'impression que, chez l'obsédé, le mécanisme du raisonnement est faussé : les rouages tournent, mais ne mordent guère. Dans certaines circonstances, la persuasion permet à la longue de restaurer le fonctionnement. Que cela soit pour l'éducateur une raison de ne pas jeter trop tôt, dans ce domaine, le manche après la cognée.

Mais dans d'autres cas plus graves, la persuasion ne suffit pas. Il faut lui adjoindre une méthode qui supplée les mécanismes plus foncièrement usés ; en

l'occurrence, une collaboration étroite entre l'enfant et son entourage, parents et maîtres.

On nous objectera peut-être que ce n'est pas là une véritable méthode, ni un traitement proprement dit. Toute action éducative et didactique n'implique-t-elle pas à priori une telle collaboration ?

Il n'est pas question d'une simple identité de vue et de procédés entre enfant et parents, élève et maître. Il s'agit d'une coopération méthodique de tous les instants, d'une direction strictement cohérente qui ne se borne pas à donner de vagues conseils, mais qui dicte des ordres motivés et catégoriques.

A Jean-Jacques, que la crainte d'une conversation avec des inconnus a rendu tiqueur, il ne faut pas dire : « Voici ce que tu pourrais faire pour me rendre service : porter ce livre à Monsieur X. et le remercier de ma part ». L'enfant aurait le sentiment d'une orientation offerte, à prendre ou à laisser. Or il a besoin d'une direction qui soit acceptée une fois pour toutes, qui s'impose, qui ne se discute plus. On lui dira par conséquent : « Voici ce qu'il faut faire : pour me rendre service, tu vas porter ce livre... »

Insistons encore sur un aspect primordial de cette coopération entre le jeune malade et ses « guérisseurs ». Premièrement, il faut absolument à l'enfant un secours étranger. De son côté, l'entourage éducateur a besoin sans conteste de l'adhésion confiante du « dirigé ».

Inspirer la confiance. Ce « b a ba » de toute action éducative trouve ici une application particulièrement indiquée.

Est-il facile de gagner la confiance totale d'un jeune obsédé ? On pourrait le croire si l'on s'arrête au fait que l'enfant est inquiet, malheureux, et qu'il sent le besoin d'une énergie qui le soutienne.

Mais, par ailleurs, nous savons la force dévastatrice de ces **peut-être** qui, chez l'obsédé, accourent sans relâche, foisonnent, et sont autant d'obstacles contre toute influence qui se voudrait directrice.

Usons d'une grande patience, afin que l'enfant s'adapte à nous jusqu'à partager un jour nos idées, dans un sentiment de confiance absolue et non pas seulement sous bénéfice d'inventaire.

Tout d'abord, laissons-le parler à son aise, écoutons-le avec bienveillance exposer le fatras des idées incohérentes qui l'accablent. Il se sentira soulagé de s'être expliqué et d'avoir été compris.

La confiance créée, il faudra l'entretenir par une attitude faite de bonté, de franchise et d'optimisme discret. Un mot dur, un geste d'agacement, une remarque séchement ironique, ou même simplement désinvolte, un petit mensonge qui se veut pieux, autant de dangers pour le fragile édifice de l'espérance salutaire.

Mais la confiance n'est pas tout ; elle ne peut pas grand'chose sans l'**obéissance**.

Nous avons dit qu'il fallait laisser l'enfant évoquer librement ses problèmes, qu'il fallait lui donner l'occasion d'ouvrir son cœur sans retenue et sans hâte. Il s'agit là d'une première étape.

Le moment viendra où il faut au contraire, au nom de la confiance mise en nous, imposer nettement silence et parler à l'impératif.

A Pierre qui se lave les mains à tort et à travers par crainte des microbes, gardons-nous de dire : « Il est inutile de se laver les mains si souvent » ; ou « Essaye donc de te laver les mains moins souvent » ; ou encore « Tu ne devrais pas te laver les mains en ce moment ».

L'ordre donné par l'éducateur doit être précis, indiscutable : « Tu te laveras les mains au moment de te mettre à table, pas avant ».

N'admettons la discussion sous aucun prétexte. Exigeons que l'enfant écoute l'ordre donné, qu'il le répète (on acquiert ainsi la certitude qu'on a été compris) et qu'il l'exécute avec précision, bon gré mal gré.

Evidemment, il peut arriver que l'éducateur doive un jour lâcher un peu de lest, à cause d'une circonstance imprévue, ou parce que l'enfant éprouve un besoin incoercible d'épanchement, de confidence. Ces petites entorses à la fermeté du traitement éducatif doivent demeurer exceptionnelles.

Notons qu'un tel autoritarisme de la part d'un éducateur n'est pas une attitude facile et plaisante à prendre. Elle demande que l'on fasse toujours preuve de bon sens, de raison, de compétence, de doigté. Elle oblige à ne jamais se déjuger, à ne jamais se démentir. Elle exige enfin que l'on sache répéter souvent, sans impatience, même en présence des manifestations les plus illogiques d'un esprit déséquilibré.

Il est fort délicat de diriger un obsédé. Il est d'autre part, pour un obsédé, très difficile d'obéir.

Soyons persuadés, cependant, que c'est ici la seule méthode éducative efficace : que l'un ordonne ; que l'autre « fonctionne » avec confiance, afin de guérir et d'être plus heureux.

A propos de méthode générale, il nous vient à l'esprit encore une question : Qu'en est-il de ces procédés d'autosuggestion qui connurent naguère une véritable vogue ? Nous pensons notamment aux méthodes Coué et Baudoin.

Il nous est impossible de donner à cette question une réponse qui soit le reflet d'une opinion ou d'une expérience personnelle. Nous nous bornerons, sans commentaires, à une citation tirée d'une petite étude du Dr G. Richard, de Neuchâtel (**Réflexions d'un médecin sur l'autosuggestion d'après Baudoin** - Sa pratique et ses résultats).

« Je tiens à souligner l'aide précieuse que nous apporte l'autosuggestion chez les enfants en ce qui concerne la formation du caractère et les habitudes. Leur malléabilité permet naturellement des transformations, plus rapides et plus complètes que chez l'adulte ; mais ceci n'est pas le propre de l'autosuggestion.

» L'enfant est plus confiant, et ratiocine moins que l'adulte ; une fois qu'il a compris et qu'il est devenu confiant, il sait s'abandonner plus entièrement à une idée ; les enfants dont je m'occupe trouvent un vrai plaisir à pratiquer l'autosuggestion ; la plupart y montrent une persévérance toute spontanée. Comme les adultes, ils y apprennent une concentration d'esprit plus grande et y développent leur mémoire ; ils y retrouvent le calme et très souvent un sommeil plus tranquille ; ils y perdent leur émotivité et leur trac ; y trouvent une aide précieuse dans la lutte contre leurs défauts et certains vices ; enfin l'incontinence et le bégayement sont des habitudes qui cèdent relativement facilement à l'autosuggestion.

» Il est une classe de malades où l'autosuggestion ne m'a pas donné et ne me paraît pas pouvoir donner des résultats durables, c'est celle des hystériques. Pourquoi ? C'est une question qui entraînerait loin ; mais elle est intéressante pour éclairer le mécanisme de l'autosuggestion et comparer son mode d'action avec celui de la psychanalyse. »

### SIMPLIFIER CE QUI EST COMPLEXE ET DIFFICILE

Il a été question jusqu'ici surtout de l'attitude de l'éducateur devant l'enfant obsédé. Il s'agit bien là d'une méthode, mais il convient maintenant d'en préciser davantage le contenu.

La difficulté des actes conscients chez l'obsédé est due à leur complexité. Aidons par conséquent l'enfant à simplifier les phénomènes trop difficiles.

Prenons garde, la tâche est délicate. Nous avons comparé l'idée obsédante à un syllogisme. Or nous savons que la majeure de ce syllogisme est en général une maxime raisonnable et souvent nécessaire.

Ce n'est donc pas elle qu'il faut combattre, mais les **peut-être** et les peurs absurdes.

Ne parlons de ceux-ci qu'au passé ; apprenons à l'enfant à les mépriser ; surtout inculquons-lui la force d'aller de l'avant sans inquiétude et sans scrupules, **sauf évidence tout à fait tangible**. Les exemples déjà cités de Josette et de Jacqueline nous serviront à nouveau d'illustration.

**Josette**, une scrupuleuse du domaine religieux, craint toujours d'avoir omis de confesser quelque péché. Comment la rassurer ? Non pas, certes, en critiquant ou en raillant le souci louable de tout dire à son directeur de conscience. Pour rassurer la jeune fille, développons avec elle le raisonnement suivant : « Tu sais maintenant que, de deux choses l'une : ou tu as la certitude que tu vas mal agir, ou tu ne l'as pas ; si tu as cette certitude, tu t'abstiendras d'agir et tu ne feras pas le mal ; si tu n'as pas cette certitude, quoi que tu fasses tu fais bien ; tu fais bien quels que soient les souvenirs d'impressions anciennes ».

A **Jacqueline**, qui sans cesse interrompt son travail et qui se lève continuellement pour s'assurer que portes, fenêtres et armoires sont bien fermées, nous pouvons dire : « Tu avais des idées fausses autrefois et tu les traduisais en actes inutiles. Maintenant, tu n'agis que lorsque tu es certaine que je t'approuverais si j'étais là ».

Nous pourrions citer encore bien d'autres cas. Tous tendraient à illustrer ce traitement éducatif que nous considérons comme seul efficace : une méthode d'obéissance stricte grâce à une confiance totale ; une ordonnance qui vise à la simplification raisonnable des actes conscients trop complexes. Ajoutons que, dans la pratique, cette ordonnance peut se résumer en une sorte de principe à la fois laconique et indiscutable : Les **si** et les **peut-être** ne comptent pas.

De façon toute générale, quels que soient les enfants auxquels les éducateurs ont affaire, il est toujours bon de supprimer les idées fausses, entre autres d'ordre moral. Devant toute erreur, un seul remède : la vérité et la persuasion ; elles seules préviennent l'angoisse et le véritable trouble obsessionnel qui peut en dériver.

Notons que les sources des difficultés qui menacent l'enfant ne sont pas nécessairement des erreurs de l'esprit. Elles peuvent être des erreurs du sentiment, c'est-à-dire des besoins immodérés, engendant des idées trop complexes qu'il faut simplifier.

Les désirs irréalisables, toujours un peu mélancoliques, deviennent parfois très douloureux. **Esther**, dans son vœu louable de ne jamais faire un étalage inutile de sentiments intimes, en arrivera — nous l'avons dit déjà — à outrepasser lamentablement le but. Il fallut lui réapprendre à mettre son idéal de bonheur moins haut. En ramenant peu à peu ses sentiments dans les justes bornes, il fut possible de rompre l'engrenage de toutes ces opérations de l'esprit

qui faisaient de la jeune fille une déséquilibrée ridicule et malheureuse.

Dans le cas de **Lucette**, qui craignait de grossir, ce n'est pas un sentiment qu'il fallut simplifier, mais un acte trop difficile que l'on supprima momentanément ; en l'occurrence, l'absorption de quelques mets réputés nourrissants.

Qu'on nous comprenne. Il n'est pas question d'abandonner ce qui est raisonnable ; ce serait faire une entorse inadmissible aux deux règles catégoriques énoncées plus haut : inspirer la confiance, exiger l'obéissance. Il s'agit, quand l'angoisse est véritablement insurmontable, d'une concession toute temporaire, sur un point secondaire, et à la condition que l'enfant fournisse par ailleurs la preuve de sa bonne volonté.

C'est ainsi que Lucette fut d'abord autorisée à ne pas manger de quelques mets pour lesquels elle éprouvait une répugnance extrême. Puis, petit à petit, on l'habitua à passer sur ses **peut-être** inquiets et à manger raisonnablement de tout, sans peur et sans arrière-pensée. Un tel résultat fut d'autant plus possible que l'on avait provisoirement circonscrit le champ des efforts à fournir par l'enfant.

### ENRICHIR L'ÉNERGIE VITALE

L'exemple de Lucette nous amène à quelques remarques sur le problème de la fatigue et du surmenage.

Nous avons vu que l'obsession est souvent le fait d'une tension vitale défaillante. Comment donc accroître l'énergie utilisable ?

Tout d'abord en évitant les gaspillages, qu'ils soient physiques ou psychiques. Ceux-ci conduisent à la fatigue, sorte de sonnette d'alarme, puis au surmenage, quand le mal éprouvé exige pour sa réparation des mesures exceptionnelles.

Or le surmenage n'étant pas autre chose qu'une diminution de l'énergie vitale, on comprendra aisément le rôle qu'il peut jouer dans la genèse d'une obsession.

Ces gaspillages qu'il faut éviter à tout prix, quels sont-ils ?

Citons d'abord les efforts physiques trop violents pour l'organisme, notamment l'abus de certains sports provoquant un essoufflement anormal.

Le gaspillage intellectuel est tout aussi fréquent. Dans le domaine des idées, on sait qu'il est fort dangereux de ne pas savoir arrêter à temps le fonctionnement de l'esprit braqué sur un sujet donné.

On nous décrivit le cas d'un adolescent que le souci d'un important examen-concours rendit peu à peu incapable de penser à autre chose. Il fallut plusieurs semaines pour que le jeune garçon réapprenne à suspendre de temps à autre ses réflexions et occupations intellectuelles, dégénérées en agitation morbide. Savoir couper le circuit de l'esprit est en fait un des moyens primordiaux de sauvegarder intact le capital de forces vitales.

Le gaspillage dans le domaine affectif est, lui aussi, fort inquiétant. Il est surtout imputable à l'excès d'émotions vives et brusques. Ainsi l'abus des romans et des films « jaunes » ou « noirs » ; ceux-ci laissent dans la conscience des éléments non assimilables et dans l'organisme des impulsions déraisonnables qui devraient rester inemployées.

Les diverses formes de gaspillage des forces peuvent fort bien coexister dans le même individu. Chez l'enfant victime d'une mauvaise orientation scolaire, par exemple, les surmenages physique, intellectuel et affectif se chevauchent souvent de façon inextricable.

On ne dira jamais assez combien il importe qu'un écolier trouve sa place, s'y installe et s'y maintienne.

Une crise de surmenage déclarée, comment réparer le mal ?

En premier lieu, évidemment, par le repos, qui seul peut enrayer les déséquilibres menaçants, et renouveler les réserves permettant une activité normale.

Chez l'obsédé, cependant, le repos ne doit pas être absolu ; il favoriserait l'envahissement de l'esprit par le flot des idées bizarres. L'enfant sera occupé à des travaux bien à sa portée, variés et attrayants, coupés de moments de pause courts mais fréquents. Nous reviendrons plus loin sur ce problème de l'activité.

Les bienfaits du repos proprement dit seront complétés par ceux du sommeil. Un organisme appauvri a besoin plus qu'un autre d'un temps suffisamment long où la vie au ralenti recrée les forces défaillantes.

On sait la richesse de l'arsenal pharmaceutique moderne ; on en sait aussi les bienfaits. Néanmoins, à plusieurs reprises, la presse de nos pays se fit l'écho d'un appel au danger : l'abus de certains remèdes réputés anodins tels que sédatifs, analgésiques, hypnotiques, produits vitaminés, etc. Quand il s'agit de névrosés, d'êtres dont la tension vitale est déséquilibrée, le danger est particulièrement aigu. Il serait fort risqué que l'entourage d'un enfant supplée le médecin, seul compétent pour rédiger une ordonnance calmante ou fortifiante, comme d'ailleurs pour donner, dans le domaine de l'hygiène, indications et contre-indications.

Le problème de l'activité et notamment des distractions de l'obsédé est délicat. Ce dernier est souvent attiré par ce qui l'excite. Or, au contraire, il a besoin d'occupations apaisantes qui fassent dériver vers le calme les idées les plus folles. C'est dire combien il est parfois difficile de proposer des travaux et des loisirs qui soient à la fois salutaires et agréables à l'enfant. Ce problème de l'activité mérite donc que nous l'étudions quelque peu.

#### **UNE ACTIVITÉ SAINTE ET RATIONNELLE**

Nous avons vu que le surmenage épouse l'énergie vitale. L'activité raisonnable en revanche, la développe et favorise des associations d'idées plus souples et plus cohérentes. En d'autres termes, s'il faut craindre le surmenage qui gaspille la vie, il faut préconiser l'activité qui l'enrichit et l'équilibre.

Cette activité saine, quelle forme prendra-t-elle pour un enfant obsédé ?

Elle devra tendre à développer et à adapter les fonctions demeurées trop infantiles, à les rééduquer, à les organiser à partir de leur état actuel. L'âge de l'enfant n'entre pas en ligne de compte, mais le degré réel d'évolution de ses facultés psychologiques. Quels que soient les exercices préconisés, on les dosera minutieusement et on les graduera avec le plus grand soin.

Ce sont là les principes directeurs. Il convient de les traduire en quelques procédés plus pratiques. Citons les exercices en honneur dans les classes spéciales de développement (enfants arriérés et difficiles) sous l'appellation de jeux d'attention, individuels et collectifs. Plus explicitement, nous devrions dire avec le Dr Decroly : « jeux se rapportant au développement des perceptions sensorielles et de l'aptitude motrice ».

Ces exercices visent à développer les sens et, par les sens, le pouvoir d'attention spontanée puis volontaire. Ils se divisent eux-mêmes en jeux visuels (examen et étude des formes et des couleurs, des formes seules, des couleurs seules, etc.), du sens auditif, du

sens tactile et musculaire, des sens gustatif et olfactif.

Quant à l'éducation à proprement parler psychomotrice, elle comprend les jeux rythmés, les jeux respiratoires, les véritables travaux manuels.

Il est évident que nous ne pouvons donner ici une liste didactique et une description systématique de ces exercices. Nous nous contenterons de souligner, une fois encore, les bienfaits de toute occupation sensorielle et motrice conçue dans un esprit psychologique et ayant reçu la sanction de la pratique ; en d'autres termes, les avantages de toute activité attrayante qui, tout en répondant à la nature et aux besoins de l'enfant, favorise l'action, fixe et soutienne l'attention, développe une logique élémentaire. Aucun procédé, aucun moyen ne doit paraître trop banal s'il est une occasion d'apprendre à reconnaître les qualités des objets, à enregistrer et à classer des impressions, ce qui constitue le premier pas sur le chemin de la formation du jugement.

A propos d'activité constructive, énumérons encore quelques règles générales d'éducation qui se révèlent tout spécialement salutaires auprès des enfants tourmentés par une idée obsédante. L'énumération qui suit pourra paraître sèche, laconique et sans ordre. Elle n'en est pas moins essentielle.

Augmenter, restaurer dans certains cas, la capacité d'effort de l'enfant.

Donner des prescriptions positives plutôt que des défenses.

Encourager avec patience ; la fermeté n'exclut pas les encouragements.

Développer l'esprit de décision.

Tirer parti de toute émotion qui puisse amorcer le vouloir.

User occasionnellement de la gronderie, de la menace, mais en termes précis et mesurés qui provoquent une réaction de confiance et de courage.

Faire concevoir quelque ambition raisonnable, à la portée de l'enfant.

Favoriser l'éclosion d'un idéal à aimer.

Et enfin — nous avons gardé cette règle-là pour la fin — susciter l'intérêt de l'enfant afin que celui-ci utilise spontanément la force vitale dont il dispose.

Les enfants obsédés sont souvent des apathiques et presque toujours des mélancoliques. Quand il s'agit d'eux, le problème de l'intérêt pour un sujet d'étude et pour une activité consentie prend une acuité toute particulière. Il n'est pas inutile, par conséquent, de rappeler le rôle prépondérant de l'intérêt dans l'enseignement et de rechercher quelques conditions de l'art difficile d'intéresser les enfants.

Nous allons donc terminer notre étude par quelques considérations plus fouillées sur cette question.

#### **UN PUISSANT LEVIER ÉDUCATIF : L'INTÉRÊT**

La première préoccupation d'un maître d'école est de se faire comprendre. Il va de soi, en effet, qu'une leçon ou une explication qui reste incomprise est d'une efficacité illusoire.

Mais l'ambition de celui qui enseigne ne se limite pas à la satisfaction d'éclairer ce qui est obscur. Un maître ne s'estime pas content si ses élèves accueillent une leçon ou un exercice sans plaisir ni chaleur, avec indifférence, appréhension, hostilité. Il sait que l'enfant doit être uni à l'étude qu'on lui propose par une sorte de lien mental qui charme l'esprit et touche le cœur. Ce lien, qui seul sait écarter l'ennui, la crainte, les distractions, n'est autre que l'intérêt, lequel est à la fois un prélude indispensable à toute

attention volontaire efficace, une arme contre tous les obstacles à une féconde compréhension, et enfin un stimulant qui entraîne joyeusement le corps et l'esprit dans la voie du travail personnel. Il n'est pas exagéré de prétendre que l'art d'intéresser est un élément primordial de l'art complexe d'enseigner.

Comment peut-on intéresser un auditoire en général et une classe d'élèves en particulier ? Autrement dit, comment d'un rocher aride, faire jaillir une source vive et bondissante ?

Certains objets, certains arguments portent en eux-mêmes les ferment de l'intérêt. D'autres, au contraire, resteraient matière amorphe si quelque artifice du maître ou du conférencier ne venait mettre merveilleusement en lumière un aspect séduisant tout à fait inespéré.

D'autre part, ce qui intéresse passionnément une personne peut fort bien en laisser une autre indifférente. Tel sujet, qui enthousiasme notre intelligence et notre sensibilité, se heurte chez d'autres à des états de réceptivité si médiocres qu'ils en tuent tout pouvoir d'étonnement et de charme.

C'est une tâche difficile que de faire comprendre, puis appliquer des notions multiples dans une classe peu homogène. Le maître ne doit-il pas faire apparaître dans chaque leçon, dans chaque exercice, les éléments susceptibles de s'agripper solidement à un sentiment ou à une idée de chaque enfant ?

Pour réussir à coup sûr et plusieurs fois par jour ce véritable tour de force, le maître doit, naturellement, posséder à fond chacune des matières différentes qu'il enseigne.

Il doit aussi bien connaître son métier, c'est-à-dire être psychologue ; mais un psychologue plus empirique que pseudo-scientifique, qui doive son talent à la pratique et au bon sens plutôt qu'à de pédantes réminiscences de quelques expériences de laboratoire.

Il n'en reste pas moins qu'un certain bagage dans le domaine de la psychologie comparée moderne, est indispensable à tout praticien de l'enseignement. Autrement dit, le maître se fera un devoir de se tenir au courant des travaux de la psychopédagogie.

L'éducateur doit enfin bien connaître ses élèves, leurs possibilités intellectuelles, leurs goûts, leurs tendances morales et même, si possible, leurs dispositions momentanées. Or si une classe est trop nombreuse, le maître connaîtra fatallement fort mal les enfants. Que ceci nous soit un prétexte, une fois de plus, à rompre une lance en faveur des classes à effectif réduit. Il n'est guère de problèmes scolaires qui ne seront, sinon résolus, du moins améliorés lorsque la plupart des classes compteront moins d'élèves.

Si difficile que soit l'art de captiver systématiquement des esprits divers, à partir de sujets non moins divers, ce n'est pas un art impossible ou aléatoire. Il a ses règles générales, ses techniques quasi scientifiques qui le soutiennent et le vivifient.

La curiosité est la première condition de l'intérêt chez l'enfant. L'attention spontanée naît en effet souvent d'une émotion de surprise devant un fait ou un sentiment nouveau.

Mais la simple nouveauté ne suffit pas à soutenir longtemps l'intérêt. Les idées trop étrangères déconcertent très vite. Seules retiennent vraiment l'attention les idées qui non seulement étonnent, mais surtout rappellent des souvenirs et s'incorporent à eux pour les compléter et les rendre plus attrayants.

Une autre source d'intérêt : l'utilité. Il est évident que l'on désire avec plus de vivacité le savoir dont on constate ou dont on prévoit qu'il vous sera indis-

pensable ou simplement avantageux. Le jeune enfant aime à regarder les images des livres et des journaux : le désir de connaître les histoires qu'elles illustrent stimule son zèle dans l'apprentissage de la lecture.

On a coutume de dire que l'enfant goûte spontanément ce qui est grand et fort, ce qui est concret et vivant, ce qui est lointain et extraordinaire, ce qui a du mouvement, de l'imprévu, des contrastes. Ce sont là des formules commodes, en grande partie justes, mais qui peuvent aussi abuser, car elles ne précisent pas l'âge de l'élève qu'elles décrivent de façon simpliste.

S'il est vrai que le jeune enfant se délecte à des récits d'une invraisemblance merveilleuse, un grand élève, en revanche, apprécie des formes de fantaisie moins puériles. S'il est vrai aussi que le petit de huit ans ne saisit guère que le concret, le grand de quinze, lui, s'intéresse aux idées, et peut fort bien aimer le plaisir intellectuel qui satisfait sa faculté logique. Une expérience sensorielle peut être fructueuse et passionnante dans une classe et n'être qu'une occasion d'amusement stérile pour des enfants plus évolués. Enfin si la plupart des écoliers préfèrent aux objets familiers tout ce qui est immense, inusité ou exotique, il n'est pas rare qu'en fin de scolarité l'adolescent sache vibrer non moins spontanément à l'étude des réalités plus proches et plus banales, et à l'observation minutieuse du détail et de l'infiniment petit.

On parle beaucoup de méthodes nouvelles, d'enseignement par l'action, d'enseignement par le jeu. Relevons à ce sujet que l'activité dirigée et le jeu n'ont pas nécessairement de l'attrait pour l'enfant. Celui-ci aime à agir et à jouer, mais à condition qu'il choisisse librement, qu'il ne doive se ranger à aucun ordre, ni même à un conseil. Est-ce une raison pour renoncer à lui dicter une activité éducative ? Certes non ! Il est bon, au contraire, que le maître habitue ses élèves à surmonter toute répugnance instinctive, répugnance d'ailleurs en général fort brève, à l'égard des actes et des jeux qu'il juge bon de leur imposer.

Ceci nous amène à conclure. On aurait tort d'ériger l'intérêt spontané et insouciant de l'enfant en loi suprême de l'éducation. Un esclave de l'intérêt spontané n'est autre qu'un révolté ou un fainéant.

Mais il existe un autre intérêt : c'est ce dernier que l'on peut qualifier d'indispensable. Il ne s'offre pas de prime abord. Il ne naît pas de lui-même, mais tantôt de l'ingéniosité du maître, tantôt de la bonne volonté de l'élève. Il est donc en quelque sorte la récompense d'un effort. Fruit d'une révélation plus ou moins rapide, mais toujours efficace, il permet, entre autres avantages, de ne pas sacrifier dangereusement, sous prétexte qu'il est ardu ou ennuyeux, un maillon nécessaire d'une filière importante de connaissances.

Cela revient à dire, une fois de plus, que le talent professionnel de celui qui enseigne est fait en grande partie de son habileté à tirer parti de la faculté virtuelle d'intérêt dont chaque esprit est doté.

A plus forte raison, lorsqu'il s'agit de ce cas particulièrement difficile, et plus fréquent qu'on ne l'imagine, que représente l'enfant obsédé.

Violette Giddey.

**La Guilde de documentation de la Société pédagogique romande** est toujours à votre disposition.

Demandez ses fiches, ses brochures, ses mots croisés à **M. Louis Morier-Genoud, Vevey-Montreux.**

## Gewerbeschule der Stadt Zürich

Auf Beginn des Schuljahres 1960/61, mit Amtsantritt am 26. April 1960, sind an der

### Abteilung Verkaufspersonal

zwei hauptamtliche Lehrstellen für

## Französisch

zu besetzen.

Die Unterrichtstätigkeit umfasst die

Fächer. Französisch (eventuell zusätzlich Englisch oder Italienisch).

Anforderungen. Diplom für höheres Lehramt oder Fachlehrerdiplom oder bei französischer Muttersprache Sekundarlehrerpatent.

Verpflichtung. Die wöchentliche Pflichtstundenzahl beträgt für Lehrerinnen 25, für Lehrer 28. Mit der Wahl ist die Verpflichtung zur Niederlassung in der Stadt Zürich und zur Absolvierung eines Praktikums im Detailhandel verbunden, sofern diese Verpflichtung nicht schon erfüllt ist.

#### Besoldung

Lehrerinnen Fr. 14'760.— bis 19'500.—

Lehrer Fr. 16'464.— bis 21'744.—

Kinderzulage Fr. 240.— im Jahr.

Die Alters- und Hinterbliebenenversicherung und die Anrechnung der bisherigen Tätigkeit sind durch Verordnungen geregelt.

Anmeldung. Anmeldungen mit der Anschrift « Lehrstelle an der Abteilung Verkaufspersonal » sind bis 7. November 1959 dem Vorstand des Schulamtes, Amtshaus III, Zürich 1, einzureichen.

Der handschriftlichen Bewerbung sind beizulegen: Genaue Angaben der Personalien, Photographie, Darstellung des Bildungsganges und der bisherigen Tätigkeit, Studienausweise, Diplome und Zeugnisse.

Auskunft erteilt Dr. O. Müller, Vorsteher der Abt. Verkaufspersonal, Sprechstunde: Mittwoch 18 bis 19 Uhr im Schulhaus, Lagerstrasse 41, Zimmer 34, oder nach telefonischer Vereinbarung, Telefon 25'74'02

Zürich, 13. Oktober 1959

Der Direktor

#### Vos photos d'amateurs ...

Plus d'un sujet de joie,  
plus d'une raison pour les confier à  
une maison spécialisée

*A. Schnell & Fils*

Place St-François 4, Lausanne

PHOTO  
PROJECTION  
CINÉ



Theodore Kocher,  
titulaire du prix Nobel

Le célèbre chirurgien bernois fut un des cofondateurs de la Fabrique internationale d'objets de pansement Schaffhouse.

La fondation de cette entreprise fut suscitée par l'invention de la ouate de pansement hydrophile. Fabriquée pour la première fois sur une base industrielle en 1870, elle commença à Schaffhouse sa carrière triomphale dans de nombreux pays.

La ouate de pansement est un produit original de Schaffhouse qui a contribué pour une large part au grand prestige des produits suisses de qualité dans le monde entier.

### La ouate au grand pouvoir absorbant Ouate de Schaffhouse



Fabrique  
d'objets de pansement  
Schaffhouse

### L'école suisse de Bogotà / Colombie

cherche

### Deux institutrices et un instituteur du degré primaire

### Un maître du degré secondaire (langues)

### Un maître du degré secondaire (sciences et mathématiques)

La langue d'enseignement est le français.

Le Secrétariat du Comité d'aide des Ecoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26 à Berne, donnera tous renseignements complémentaires.

Prière d'adresser les offres à cette adresse, en y joignant un curriculum vitae, une photographie, copies des diplômes et certificats, ainsi qu'une liste de références.

B. Balzac



Votre vieux rêve se réalise !  
A la cadence d'un volume par mois  
(12 volumes disponibles)  
à un prix auquel vous ne pourrez pas croire  
quand vous aurez vu  
un volume  
les Editions Rencontre  
société coopérative  
font paraître

# la comédie humaine

de Balzac, complète en 24 volumes

Introduction générale et à chaque œuvre, notes de Roland Chollet, lauréat de l'Université de Lausanne, typographie 2 couleurs, en caractère Diethelm, reliure de luxe, plein cuir Kiwar 8, fers originaux de P. Sollberger, étiquette de couleur, gaufrage or, tranche couleur, tranchefil, chaque volume de 550 pages en moyenne

Seul un examen personnel vous convaincra  
de cette extraordinaire réussite coopérative  
Possibilité de recevoir en une fois tous les  
volumes parus ou un volume par mois.

POUR UN EXAMEN GRATUIT  
de 8 jours sans engagement ni frais

Veuillez m'envoyer sans engagement le 1er tome de Balzac et le bulletin de présentation. Après 8 jours, je vous retournerai le tout ou m'engage à accepter les conditions de souscription spécifiées dans ce bulletin.

M/Mme/Mlle \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

à découper et envoyer aux

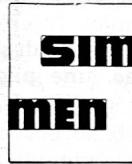
**6.30**  
le volume  
et par mois

EDITIONS RENCONTRE  
30, rue de l'Ale Lausanne

51, rue de la Harpe Paris Ve 89, bd Anspach 2<sup>e</sup> étage Bruxelles

Nationale Suisse  
Berne

J.A.  
Montreux 1



TR. SIMMEN + CIE S.A. RUE DE BOURG 47 - 49

Qui veut de beaux meubles  
achète chez

**Simmen**